



## → Le réseau des grandes CCI se réunit à Marseille pour une réflexion sur les grands enjeux métropolitains

Marseille, le 10 octobre 2007

Marseille, le 9 octobre 2007

**La CCI Marseille Provence accueille mercredi 10 octobre les grandes chambres de commerce et d'industrie pour une journée d'échanges sur l'identité métropolitaine.**

**Un objectif : Marseille Provence doit entrer dans le Top 20 des métropoles européennes ;**

**Une méthode : Jouer collectif.**

C'est une étude publiée par la DIACT (DATAR) en 2003 qui a révélé les faiblesses des villes françaises sur l'échiquier européen. Et plus particulièrement de Marseille, classée 23<sup>ème</sup> au hit-parade des 180 agglomérations de plus de 200 000 habitants retenues dans ce document. Ce classement peut être discuté, il repose cependant sur quinze indicateurs propres à mesurer le rayonnement de ces villes. A l'origine donc, un constat de la CCI Marseille Provence : le territoire mérite mieux que cette 23<sup>ème</sup> place qui lui est attribuée par les classements internationaux.

La CCI Marseille Provence s'implique donc dans le développement du territoire avec deux de ses atouts majeurs : la connaissance du tissu économique et la neutralité politique qui la caractérisent. La démarche Top 20 est adoptée en 2005 et consiste notamment à soutenir et à participer à la démarche de huit intercommunalités des Bouches-du-Rhône dans leur projet de coopération métropolitaine. Ce projet métropolitain peut et doit permettre à la métropole d'acquérir la cohésion et la dimension nécessaires à la reconquête d'une position européenne plus conforme à cette ambition.

### **Réflexion sur l'identité métropolitaine**

La CCI Marseille Provence accueille mercredi 10 octobre 2007 les présidents et directeurs généraux des grandes CCI françaises afin de leur présenter la démarche Marseille Ambition Top 20 et d'échanger avec eux sur la nécessité d'envisager les enjeux des territoires au niveau des aires métropolitaines. Un partage d'expérience que la CCI Marseille Provence juge nécessaire afin de réaffirmer les CCI comme acteur économique majeur des territoires mais aussi et surtout pour promouvoir les métropoles françaises au rang international.

**Parmi les Présidents et Directeurs Généraux reçus le 10 octobre 2007 figurent ceux de l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), Paris, Essonne, Versailles, Lyon, Nantes, Nice, Strasbourg, Var, Bordeaux, Lille, Toulouse...**